

LES FESTIVITÉS DE NOËL POUR PETITS ET GRANDS

En cette fin d'année votre équipe municipale vous propose un joli programme festif. Nous vous attendons nombreux, en ce dernier mois de l'année 2023, pour partager de bons moments ensemble.



CHARIVARI DES MÔMES

SAMEDI 2 DÉCEMBRE À 15H

Proposé par notre Communauté de Communes, ce spectacle est gratuit pour tous. Il sera suivi d'un goûter offert par la municipalité.

Qui n'a jamais entendu parler des célèbres aventures du petit éléphant en costume vert ? Alors, venez suivre ses aventures dans une version musicale et dessinée. La partition est drôle, inventive et rythmée : une nouvelle version à faire découvrir aux petites et grandes oreilles, illustrée en direct par le crayon de Manon Richard !

Avec :

Manon RICHARD // dessin en direct

Sophie TEBOUL // piano

Loïc RICHARD // récitant

MARCHÉ DE NOËL

LES 16 ET 17 DÉCEMBRE

La municipalité est heureuse de vous accueillir pour le Marché de Noël de Pompignac, **samedi 16 décembre à partir de 12h jusqu'à 20h et dimanche 17 décembre de 10h à 18h.**

Venez découvrir les animations pour les enfants, les stands pour vous régaler les yeux et les papilles et découvrir le travail de qualité des exposants.

Chaque après-midi, le Père Noël a prévu de nous rendre visite, en calèche menée par des poneys, pour le plaisir des enfants et de leurs parents. Les petits pourront également caresser et monter sur ces petits équidés, sans oublier le manège et la pêche aux canards.

S'il vous manque encore des cadeaux de Noël... vous aurez le choix avec la participation d'une quarantaine d'exposants.

Et pour déjeuner me direz-vous ? la Brasserie « L'entre 2 » vous proposera une paëlla le samedi, un couscous le dimanche et tout au long du week-end plusieurs stands (tacos, hamburgers, saumon, churros, crêpes) vous attendront. Sans oublier le VIN et les MARRONS CHAUDS.

Venez nombreux... nous vous attendons !



CHANTS DE NOËL

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

Organisé par le GPEP et l'école de musique municipale de Pompignac à partir de 16h.

CINÉMA DE NOËL POUR LES ENFANTS

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

Séance de cinéma suivie d'un goûter offerts par la municipalité aux enfants pompignacais à 15h à la salle Maurice Déjean.

Cette année, projection de WISH Asha et la bonne étoile, le dernier Disney.

Asha, jeune fille de 17 ans à l'esprit vif vit à Rosas, un royaume fantastique où tous les souhaits peuvent littéralement s'exaucer. Dans un moment de désespoir, elle adresse un vœu sincère et puissant aux étoiles auquel va répondre une force cosmique : une petite boule d'énergie infinie prénommée Star. Ensemble, Star et Asha vont affronter le plus redoutable des ennemis, le Roi Magnifico et prouver que le souhait d'une personne déterminée, allié à la magie des étoiles, peut réellement produire des miracles...

Venez en famille profiter d'un voyage dans ce monde fantastique !



HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD

Lundi 16 octobre à 14h devant notre Mairie



INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SERVICES AUX POMPIGNACAIS

Bien vivre ensemble à Pompignac est l'affaire de tous !

Règles simples et de bon sens sur la taille de ses végétaux, respect des horaires de bricolage et le respect de la propreté des espaces publics... L'action de tous est nécessaire à la qualité de vie dans notre commune

Petit rappel !

ENTRETIEN DE SON DEVANT DE FAÇADE

Par arrêté municipal n°2022-75, chaque habitant doit veiller au bon entretien de la partie de trottoir, caniveau ou espace vert sur tout le devant de sa façade conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Selon la situation, le nettoyage peut consister en la tonte des zones enherbées, le balayage, désherbage et entretien des avaloirs au droit des trottoirs.

Cet entretien se fait sur une largeur de 1,20 m lorsque les conditions d'accès sont possibles et faciles.

ARBRES ET HAIES EN LIMITE DE DOMAINE PUBLIC

Haies, buissons, arbres et hautes herbes des propriétés privées qui dépassent sur le domaine public peuvent être source d'accidents pour les piétons, les deux roues et les automobilistes.

En effet, leur débordement peut limiter la visibilité, empêcher le passage des piétons et poussettes sur les trottoirs, obliger à des écarts pour éviter une végétation trop imposante....

Cela porte atteinte à la sécurité des déplacements.

Tout propriétaire ou locataire riverain de l'espace public a l'obligation d'entretenir régulièrement cette végétation afin qu'elle ne déborde pas sur l'espace public. Les végétaux doivent être taillés à l'aplomb du domaine public.

Cette saison est propice à la taille, alors c'est le moment pour la sécurité de tous !

Il s'agit d'une obligation légale. La mairie informe régulièrement les personnes concernées.



STATIONNEMENT DES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS

Si vous disposez de bacs individuels, veillez à les sortir la veille au soir du jour de collecte, et à les rentrer le plus tôt possible après la collecte. Bien sûr pour beaucoup d'entre nous, cela ne peut être que le soir en revenant du travail. Et c'est parfait !

Lorsqu'un bac n'est pas ramassé, il gêne les piétons, les poussettes, les fauteuils roulants et parfois la visibilité pour les automobilistes. Cela engendre des risques d'accidents pour tous et enlaidit nos quartiers.

Il en est de même pour le dépôt d'ordures au pied des bacs, strictement prohibé.



DÉCHETS VERTS

Nous rappelons que les déchets de tonte et les branchages des tailles des terrains privés ne doivent pas être jetés sur le domaine public et en aucun cas dans les fossés. Cela les obstrue, crée des bouchons au droit des canalisations et entraîne des débordements de fossés et des risques d'inondations des propriétés voisines.

NOS AMIS LES ANIMAUX

La gestion des animaux errants relève de la responsabilité de la Mairie. Afin d'assurer cette mission de service public, les municipalités ont l'obligation de disposer d'une fourrière ou de passer convention avec une fourrière délocalisée.

Par vote en conseil municipal du 04 octobre 2023, la collectivité a conventionné avec la SPA de Mérignac pour assurer cette mission.

Lorsqu'un animal est signalé errant sur la commune, élus et agents de la collectivité se mobilisent et recherchent tout d'abord à savoir si l'animal est identifié. Pour cela la mairie dispose d'un lecteur de puces et d'un accès sécurisé sur la plateforme [ICAD](#) permettant d'obtenir les coordonnées du propriétaire pour qu'il puisse récupérer son animal.

Si aucune identification n'est possible, la collectivité dispose d'un prestataire qui assure le transport de l'animal jusqu'à la fourrière.

Les animaux amenés en fourrière, contrairement aux rumeurs, ne sont pas euthanasiés. Après 7 jours de fourrière, à défaut d'être récupérés par leur propriétaire, ils sont mis à l'adoption.

**BON
À SAVOIR**

Tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société I-cad.

Cette identification est le seul moyen qui permet de faire le lien entre l'animal et son propriétaire. Cette obligation légale protège votre animal et permet de vous le restituer en cas de fugue.

En cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone, pensez à mettre à jour vos informations.

Déjections canines

**Lui ne peut pas ramasser...
vous, oui !**



Pour le bien de tous, merci de ramasser les déjections de votre chien

Les espaces publics sont des espaces partagés où tout le monde a sa place.

Nos amis à 4 pattes sont les bienvenus, leurs déjections beaucoup moins !

Alors, pour que le plaisir de se promener dans notre commune et de laisser nos enfants s'amuser dans les espaces verts publics ne soit pas gâché par un slalom permanent entre les déjections de chiens ou par une chaussure encrottée, nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir se munir, avant de sortir leur compagnon, d'un sac pour ramasser ses crottes.

En centre bourg, un espace de jeux a été récemment aménagé pour les enfants. Il est strictement interdit aux chiens.

Nous vous rappelons que le city stade, le terrain de football et l'aire de jeux du parc de Cadouin sont également interdits aux chiens.

Merci de respecter cette disposition pour le bien de tous.

Sur la ceinture verte, cette vigilance est également nécessaire. Merci de proposer à votre chien de ne pas laisser son cadeau sur le chemin mais un peu à l'écart du passage car même si nous sommes en pleine nature, il est illusoire de laisser faire la dégradation naturelle.

Le saviez-vous ? il faut compter 3 semaines pour que les déjections se dégradent.

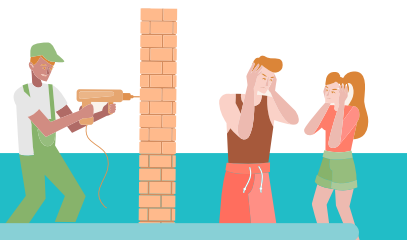
HORAIRE DE BRICOLAGE

En cette saison de taille avant l'hiver, les horaires de bricolage sont à respecter : Les travaux de bricolage et de jardinage et toute autre activité susceptible d'entraîner du bruit gênant sont encadrés par les horaires suivants (arrêté préfectoral du 22 avril 2016) :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 – 14h30 à 19h30

Samedis : 9h à 12h – 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h



ECLAIRAGE PUBLIC DÉFECTUEUX : QUE FAIRE ?

Si vous constatez un candélabre défectueux, nous vous remercions de bien vouloir noter son numéro (plaque positionnée sur le mât) et de le communiquer par mail en mairie à l'adresse suivante mairie@pompignac.fr

L'entretien, les réparations sur les équipements d'éclairage public sont assurés par le SDEEG : Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde.

La mairie assume les coûts financiers.



TAXE FONCIÈRE : LA MUNICIPALITÉ N'A PAS AUGMENTÉ LES TAUX EN 2023

La taxe foncière est calculée à partir de la valeur locative cadastrale du bien et des taux votés par la municipalité. La valeur locative cadastrale est réévaluée annuellement selon l'inflation constatée sur l'année antérieure. Ainsi, l'inflation constatée entre novembre 2021 et novembre 2022 a été directement appliquée aux bases de valeur locative pour le calcul de la taxe foncière de 2023.

L'inflation sur cette période étant de 7,1%, la taxe foncière payée par chaque propriétaire connaît donc, en 2023, une hausse identique, soit 7,1%.

Il s'agit d'une **réévaluation nationale automatique**, qui ne dépend pas des collectivités. **Elle est appliquée à toutes les communes de France sans distinction.**

La collectivité peut, quant à elle, augmenter le taux de la taxe foncière afin de générer des recettes supplémentaires. **Aucune hausse du taux n'a été votée par la municipalité pour 2023.**

A qui bénéficiera l'augmentation des bases de valeur locative cadastrale ?

Les recettes supplémentaires seront perçues par la collectivité. Mais celle-ci ayant subi, comme tous les foyers, les augmentations de prix liées à l'inflation, ces ressources serviront à compenser les hausses des prix de l'énergie, des produits alimentaires, des matières premières et des coûts des prestations de travaux (travaux routiers, bâtimentaires, entretiens espaces verts...). Ces recettes complémentaires estimées à 130 000€ représentent à peine 2,5% des dépenses annuelles de fonctionnement et d'investissement.

Pour rappel : la commune est inscrite dans la cellule de vigilance financière de la Préfecture du fait de sa mauvaise santé financière. La nouvelle équipe municipale entrée en fonction en mai 2020, avant toute action, a fait réaliser un audit confirmé par l'analyse des services de la DGFIP afin de comprendre l'ampleur de la situation et les axes de travail.

La conclusion de ces 2 études parallèles était identique et exigeait 2 hausses successives de 9% chacune soit près de 20% afin d'éviter la mise sous tutelle préfectorale.

Le travail de fond engagé par l'équipe municipale pour réduire les dépenses de fonctionnement, renégocier tous les prêts en cours, réaliser des projets sobres et utiles au collectif, rechercher des subventions... a permis de limiter la première hausse à 6% en 2022 et d'éviter la seconde. Ainsi, aucune augmentation des taux n'a été votée en 2023.

ÉVOLUTIONS DES TAUX ET BASES EN 2021, 2022 ET 2023

Taxes foncières 2022	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2021	41,45 %	%	0,80 %	0,18 %	10,66 %	%
Taux 2022	+6% 43,94 %	%	0,80 %	0,165 %	10,67 %	%
Adresse						
Base	4077		4077	4077	4077	
Cotisation	1791		33	7	435	
Cotisation lissée						

Augmentation automatique des bases +7,1% en 2023

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Taux 2022	43,94 %	%	0,80 %	0,165 %	10,67 %	%
Taux 2023	+0% 43,94 %	%	0,80 %	0,484 %	10,87 %	0,289 %
Adresse						
Base	4365		4365	4365	4365	4365
Cotisation	1918		35	21	474	13
Cotisation lissée						

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En juin 2024 auront lieu les élections européennes. Pour voter, pensez à vous inscrire !

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune de résidence. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans (le recensement à partir de 16 ans déclenche l'inscription à 18 ans) et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. Pour s'inscrire sur la liste électorale, 2 possibilités :

- Demander son inscription en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47
- Retirer un formulaire de demande d'inscription papier en mairie



ATTENTION : les bureaux de votes changent de lieu. À partir de 2024, les bureaux de votes seront regroupés dans la salle polyvalente Maurice Dejean. La commune de Pompignac est découpée géographiquement en 3 bureaux de votes..

LE POINT TRAVAUX



CHEMIN DE CALLONGES

Des travaux d'ampleur ont eu lieu au chemin de Callonges : Remplacement des canalisations de gaz, poses de bordures pour canaliser les eaux pluviales de chaussée et réfection de la voie en enrobé.

Montant des travaux : 50 000 € TTC

ROUTE DE L'HERMITAGE

Pour sécuriser les cheminements piétons vers certains lieux d'habitations, un accotement piétonnier va être réalisé entre le chemin des Graves et l'entrée du lotissement « Les jardins du Barrail ».

Des passages piétons, notamment pour rejoindre l'arrêt de bus de Cadouin, seront matérialisés et des aménagements sécuritaires seront également implantés afin de réduire la vitesse des véhicules au droit de ces points de traversée de voie.

La voie étant départementale, ces travaux ont été préalablement validés par le Centre Routier Départemental. Ils sont programmés après signature d'une convention entre le Conseil Départemental et la mairie.

Montant estimé des travaux : 53 000 € TTC



CHEMIN DES DAIMS

Remise en état de la route à l'intersection avec le chemin de la Tourasse.

INFORMATION IMPORTANTE : CHEMIN DE BRONDEAU

Face à la dangerosité de l'intersection avec l'avenue des Bons Enfants (RD 115) et pour limiter la circulation sur cette voie dont la conception n'est pas adaptée aux flux importants de véhicules, la fermeture de cet axe communautaire a été actée après concertation avec les riverains et accord de la Communauté de Communes et du Département.

La validation technique du Centre Routier Départemental a été obtenue. La fermeture devrait intervenir d'ici la fin d'année.

Une signalisation spécifique en entrée du chemin de Brondeau indiquera cette fermeture lorsqu'elle sera effective.

RÉFECTION DES BASSINS D'ORAGE DE LA CAPÉRIE ET DE LANNEGRAN

La conception du système de régulation actuel de ces deux bassins ne permettait pas une gestion efficace des eaux de pluie qui s'écoulaient directement dans le cours d'eau de la Capérianie. Des travaux ont été réalisés pour assurer un meilleur stockage et soulager le débit de la Capérianie lors des fortes intempéries.

PLACES PMR

L'aménagement de places PMR (personne à mobilité réduite) a été réalisé sur le parvis de l'église, à l'école maternelle et sur le parking de la maison de Cadouin.

Cette mise en conformité répond aux obligations préfectorales que chaque commune doit respecter.



Montant des travaux : 15 000 € TTC



Montant des travaux : 29 000 € TTC



LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « LA PARENT(...)'ÈSE »



DU PROJET À LA RÉALISATION

Dès juin 2020, un groupe de travail a été constitué pour réfléchir au projet de la future bibliothèque, suite à un travail de diagnostic de la bibliothécaire les quelques mois précédents. Epaulé par les services de l'Etat (DRAC, Bibliogironde, CAUE), le groupe a pris la décision de restaurer l'ancienne maison des associations, après une année et demi de concertation et d'étude.

Un marché public a été lancé en mars 2022 pour choisir le cabinet d'architecture, maître d'œuvre, afin de définir le détail des prestations attendues et mener la coordination des travaux de rénovation. Le cabinet Besson Bolze a remporté le marché.

Dès juin 2022 le projet était parfaitement défini et un marché travaux a été constitué en 12 lots. En décembre 2022, les entreprises étaient choisies.

Les travaux ont démarré en janvier 2023, et les dernières finitions ont été réalisées en septembre 2023.

Dans le courant de l'été, ce sont les services techniques, l'équipe de bénévoles ainsi que la bibliothécaire qui ont fait les aménagements pour vous accueillir dès octobre 2023 dans ce nouvel équipement.

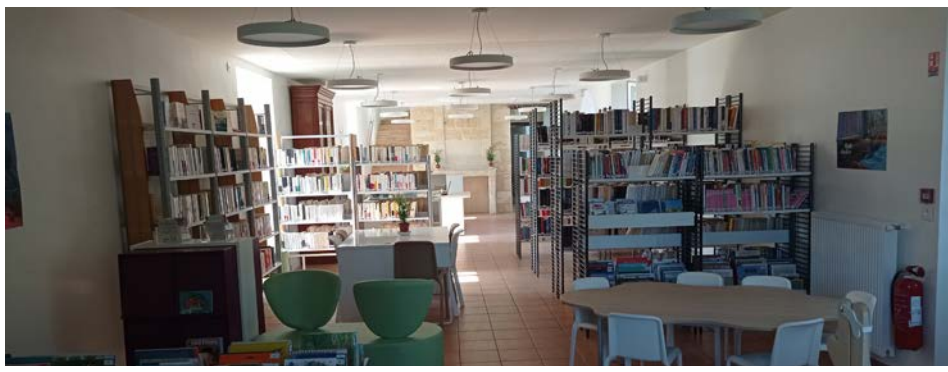
LES SERVICES DE CE NOUVEL ESPACE CULTUREL

Dans quelques semaines la bibliothèque intégrera le réseau de la CDC « Au fil des bibs », permettant de consulter la carte lecteur en ligne, le catalogue de chaque bibliothèque du réseau, et le programme des animations dans l'ensemble des bibliothèques du territoire via le portail [aufildesbib](#).

Pour intégrer ce réseau, la bibliothèque sera équipée d'ici fin 2023 d'un nouveau logiciel identique à

LES TRAVAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES

- Un projet de **3 ANS**
- **12 MOIS** de relocalisation en bibliothèque éphémère
- Montant global **373 000 € HT** dont **300 000 € HT** de travaux
- **117 000 €** de subventions de la part de l'Etat, **1 500€** du Conseil Départemental et **6 100 €** de la CDC
- **12 ENTREPRISES** pour les travaux et une équipe de **2 ARCHITECTES**
- **1 MOIS** pour les aménagements



CETTE BÂTISSE FAIT PARTIE DE L'HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE

Sa construction débute en 1783. Elle a donc 240 ans. Il s'agissait alors d'une ferme.

Plus tard, plusieurs destinations lui ont été attribuées :

- Mairie jusqu'en 1884, date de la construction de la mairie actuelle. 12 maires s'y sont succédés
- Ecole de filles et de garçons
- Presbytère
- Petits casernements : d'anciennes cellules en sous-sol en attestent.
- Maison d'habitation
- Acquisition par la municipalité dans les années 1990 pour accueillir les associations

Cette bâtisse vit au rythme de la commune, de son évolution, de ses besoins depuis toujours. Elle devait retrouver sa noblesse et redevenir un lieu de vie dans notre centre bourg.

ceux des bibliothèques de nos communes voisines. L'achat est intégralement pris en charge par la communauté des communes « Les Coteaux Bordelais », signe de la synergie sur notre territoire intercommunal.

Un espace avec 4 ordinateurs portables permettra de proposer des ateliers et des animations grâce aux interventions du conseiller numérique de la communauté de Communes « Les Coteaux Bordelais » José Santiago. Des tablettes viendront compléter l'offre papier avec des propositions thématiques.

Outre les espaces d'offre classique tels que les sections adulte et jeunesse, la bibliothèque se teinte d'une coloration particulière avec un espace « bébés lecteurs » et son parc sécurisé ainsi qu'une table à langer dans les toilettes, indispensable pour ce type d'accueil.

Une pièce est également dédiée aux collections ados (romans, bd, documentaires...) avec des poufs. Elle accueillera, dans le futur, des animations autour des jeux vidéo.

Une boîte à livres a été mise en place afin de répondre aux besoins souvent formulés par les Pompignacais d'avoir

une flexibilité pour les retours de collections. Elle est ouverte 7j/7 et 24h/24 et relevée au moins une fois par jour. Des plages horaires d'ouverture plus larges sont proposées pour répondre aux besoins des Pompignacais :

LA PARENT(...)**È**SE

Le nom de la bibliothèque a été choisi sous forme participative (merci encore aux plus de 300 participants), et c'est en gardant cette dynamique que la structure vous proposera régulièrement des projets participatifs.

En 2024, un budget participatif sera alloué pour aménager le jardin extérieur. Vos idées et votre engagement seront les bienvenus afin d'en faire un lieu qui répond à vos attentes et qui donne envie de s'y installer pour lire, échanger et y proposer des animations.

La 1^{re} semaine d'ouverture, 283 personnes sont venues découvrir les locaux, et retrouver avec plaisir les collections proposées en grande quantité dans chaque section.

LA PARENT(...)**È**SE

VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EST OUVERTE !

RDV AU 3 ROUTE DE L'ÉGLISE



HORAIRES D'OUVERTURE TEMPS SCOLAIRE	HORAIRES D'OUVERTURE VACANCES SCOLAIRES
MARDI 16H /18H	MARDI 14H/18H
MERCREDI 14H /19H	MERCREDI 14H/18H
JEUDI 16H/18H	JEUDI 14H/18H
 VENDREDI	 VENDREDI 14H/18H
10H/12H ET 16H/18H	
SAMEDI 10H/15H	

INAUGURATION

Le mercredi 25 Octobre à 10h, en présence de nombreuses personnalités dont le Président du Département et le Président de la CDC, Mme le Maire a inauguré LA PARENT(...)**È**SE.



ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DECHETS

LE SEMOCTOM INVESTIT POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DECHETS

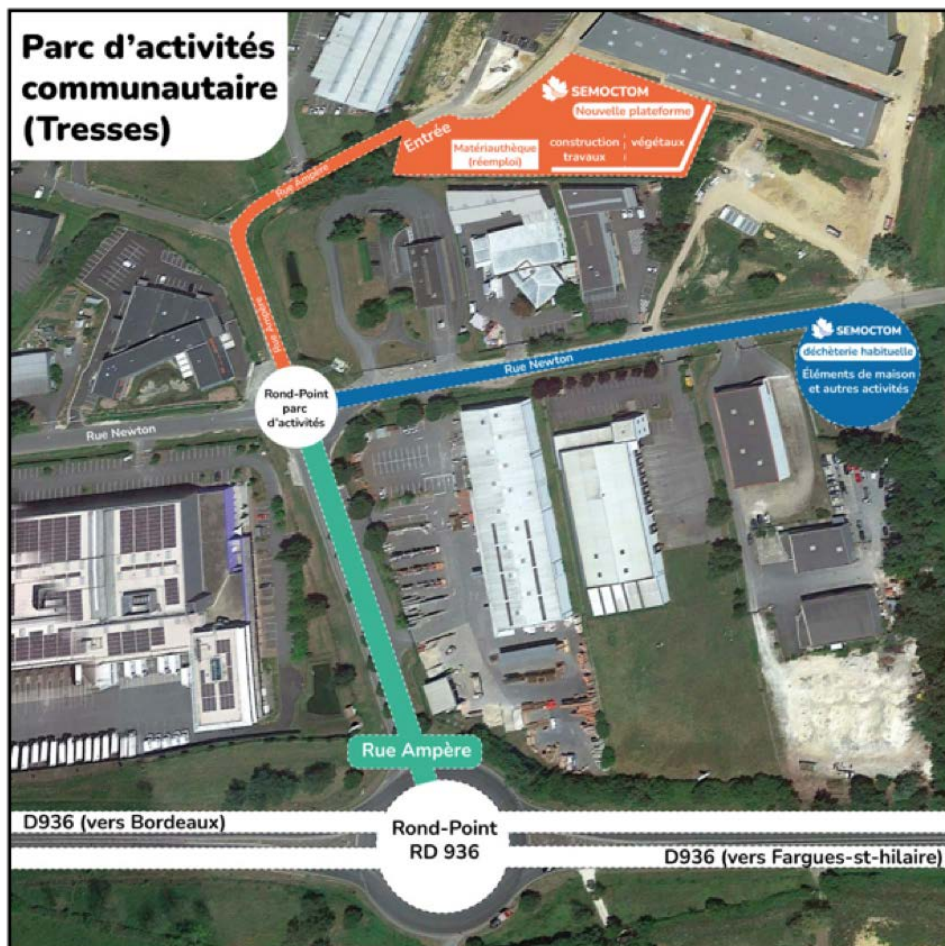
Afin de nous accueillir au mieux, d'assurer une meilleure prise en charge des déchets et garantir leur recyclage, la déchèterie de Tresses s'agrandit.

Après de nombreux rebondissements (covid, retard dans les travaux, malfaçons...), cette nouvelle plateforme de tri a enfin ouvert ses portes depuis le 9 octobre dernier.

En effet, depuis le lundi 9 octobre dernier, le portail de l'extension de l'actuelle déchèterie a ouvert enfin ses portes aux habitants du territoire (dans une version encore transitoire).

OÙ SE TROUVE CETTE NOUVELLE DÉCHÈTERIE ?

Elle est située rue Ampère à Tresses, tout près de la déchèterie actuelle.



QUE TROUVEREZ-VOUS SUR CETTE NOUVELLE PLATEFORME ?

- Une matériauthèque : Un espace dédié où vous pourrez déposer et /ou récupérer gratuitement des matériaux de construction réutilisables tels que des tuiles, des briques, du bois de construction, des chutes d'isolant, des tuyaux, de la quincaillerie, des sanitaires, des huisseries, des outils manuels ou électriques...

L'objectif de cet espace est de promouvoir le réemploi dans le secteur du bricolage et permettre ainsi la réutilisation de matériaux de construction/déconstruction

- Une aire pour les végétaux : Vous pourrez également apporter dans ce nouveau lieu les tailles d'arbres ou de haies et les végétaux de vos jardins.

Le dépôt au sol permettra la gestion de plusieurs véhicules à la fois, tout en facilitant les déchargements.

- Une aire pour les gravats : béton, ciment, parpaings, briques, tuiles... sans autres éléments polluants seront acceptés sur la nouvelle plateforme. Attention, amiante interdite.

- Des espaces de tri et de recyclage comme pour les chutes de plaques de plâtre, les déchets issus de la déconstruction ou des travaux.

QUE DEVIENT LA DÉCHÈTERIE EXISTANTE DE LA RUE NEWTON ?

En spécialisant la nouvelle plateforme, certains flux seront supprimés de la déchèterie existante. Ainsi, elle sera réorganisée pour accueillir les apports n'ayant pas de lien direct avec le bricolage ou les végétaux : les meubles, les métaux, le bois, les jeux/jouets, les déchets électroniques, les plastiques durs, les déchets dangereux (peintures) et les non valorisables (tout-venant) ...

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA NOUVELLE PLATEFORME ?

Le Semocode sera demandé à chaque passage et le poids sera comptabilisé. Il sera donc essentiel pour les usagers de bien trier leurs apports en fonction de leur destination, entre la nouvelle plateforme et la déchèterie existante.

COMMENT OBTENIR SON SEMOCODE ?

C'est très simple : rendez vous sur le site du SEMOCTOM : [https://www.semoctom.com/rubrique « les déchèteries – en pratique »](https://www.semoctom.com/rubrique-les-decheteries-en-pratique) et cliquer sur « Obtenir son SEMOCODE »

Information importante : maintien de l'interdiction d'accès des professionnels sur les 2 équipements (nouvelle extension et déchèterie existante). De nouveaux points de collecte gratuits sont accessibles aux professionnels : <https://oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte/>



LES LUNDIS APRÈS-MIDI
de 13h30 à 17h15

DU MARDI AU SAMEDI
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h15

(Heures d'ouverture
jusqu'au 14 juin 2024)

LES BONNES PRATIQUES EN PRATIQUE

JE COMPOSTE

Le compostage des biodéchets devient obligatoire en 2024.

Il y a des déchets qui sont plus faciles que d'autres à recycler. Les déchets organiques sont de loin les plus faciles à détourner de sa poubelle des ordures ménagères car il suffit de les composter. Ils sont facilement transformables en un amendement naturel et gratuit ; il est primordial de les valoriser en les compostant. Ainsi, ils ne génèrent pas de coûts de traitement pour la collectivité.

Je mets dans mon composteur

DÉCHETS DE CUISINE

Épluchures de fruits et légumes
Pain, pâtes, riz, céréales...
Coquilles d'œuf bien écrasées
Filtres à café, sachets de thé
Essuie-tout, serviettes en papier
Peau d'avocat coupée
Ananas, pastèque, melon (coupés)
Épluchures de fruits & légumes dans des journaux de type « quotidien »

DÉCHETS DE JARDIN

Feuilles mortes, feuilles d'arbres broyées, broyat de branchages
Sciure de bois, Fleurs fanées
Tonte de gazon

AUTRES

Carton brun, boîtes à œuf,
Cendres de bois
Paille, litière de lapin



Je ne mets pas dans mon composteur

DÉCHETS DE CUISINE

Viandes, poissons, fromages
Agrumes (citron, orange...)
Laitages, matières grasses

DÉCHETS DE JARDIN

Terre de pots de fleurs
Feuilles vernissées
Plantes malades

AUTRES

Bois de palette
Litière de chat
Coquilles de fruits de mer

JE RECYCLE MES MÉGOTS

• Plus de 23 milliards de mégots de cigarettes sont jetés au sol chaque année en France.

• À Bordeaux, on estime que 200 millions de mégots sont jetés à terre par an, soit 35 tonnes dont bon nombre finissent directement dans la Garonne, puisque les avaloirs des eaux de pluie sont directement reliés au fleuve.

• Un mégot jeté au sol est une source majeure de pollution. Un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau en moins d'une heure. Les mégots ne sont pas biodégradables. Ils sont juste photodégradables : la matière première se dilue au contact de l'eau et du sol. Les filtres ne sont pas en papier, mais fabriqués avec de l'acétate de cellulose combinée à du dioxyde de titane, puis compressé avec un plastifiant appelé triacétine. Ces filtres, qui ont absorbé une partie des 4000 substances présentes dans la cigarette (nicotine, éthylphénol, métaux lourds...), sont particulièrement nocifs pour la faune et la flore.

• Les mégots de cigarettes représentent 40% des déchets récupérés dans les villes et sur les plages lors des campagnes internationales de nettoyage. C'est le déchet le plus répandu ramassé sur les plages dans le monde. 1 déchet sur 2 dans l'océan est un mégot.

• Les mégots de cigarettes sont à l'origine de nombreux départs de feu.

• Une étude menée dans le Sud-Est montre qu'un mégot est jeté tous les 10m sur les autoroutes.



À partir de décembre 2023, distribution gratuite de cendriers de poche en mairie et à l'Agence Postale Commune

Depuis 2018, la communauté de communes Les Coteaux Bordelais recycle et valorise les mégots jetés dans les cendriers publics. Après la collecte, les mégots sont transformés en plastique recyclable par Écomegot.

Aussi, dans ma commune, je jette mes mégots dans les cendriers de rue dédiés, estampillés du slogan « Jetez : c'est recyclé ! » et du logo de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais.

BIEN VIVRE ENSEMBLE À POMPIGNAC QUEL QUE SOIT SON ÂGE

RETOUR EN IMAGES

En cette rentrée, toutes les générations pompignacaises ont pu profiter de nombreux évènements, animations et aménagements communaux pensés et réalisés pour répondre aux attentes et au bien-être de chacun dans la commune.



Septembre fut le mois des enfants. Dimanche 15, une séance de rattrapage était organisée dans le cadre de « une naissance, un arbre » pour les enfants pompignacais nés en 2020 et 2021. L'épisode covid les ayant privés de cet évènement en temps et en heure, nos petits Pompignacais et leurs parents ont été invités à un petit déjeuner dominical et ont reçu une plante accompagnée d'un diplôme de bienvenue. Mission est confiée à nos petits d'en prendre soin et de grandir avec elle.

71 enfants étaient recensés, 50 familles ont répondu, 30 étaient présentes autour d'un joyeux petit déjeuner. Un sympathique moment d'échange, de partage et de sourires.

Nos plus jeunes ont également eu le plaisir de découvrir les nouveaux jeux installés en centre bourg et au parc de Cadouin. Quel plaisir de voir petits et grands s'amuser à la sortie des écoles ! de l'avis de tous, cela met de la vie, du lien dans le centre bourg et ravit tous les enfants. Ce projet a été subventionné à hauteur de 35% par l'Etat.



C'est dans cette dynamique de création de lien et pour cultiver cette qualité de vie à Pompignac que la municipalité avait invité, le 29 septembre dernier, les nouveaux habitants de Pompignac pour une présentation de la commune et un moment de partage convivial autour d'un apéritif. Plus de trente personnes ont répondu présentes !

Octobre a marqué le temps de nos seniors avec la semaine bleue dont le thème était « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ». Diverses animations gratuites ont été proposées : Cinéma, marche, atelier informatique, présentations des outils numériques et pour finir une dictée intergénérationnelle où le sérieux se mêlait aux éclats de rire et aux souvenirs d'enfance !



VIE ÉCONOMIQUE

ENTRE-DEUX-VUES : CAP SUR UNE NOUVELLE VISION DE L'OPTIQUE

Cela fait bientôt 2 ans que votre opticien, Fabien et sa collaboratrice, Perrine sont heureux de vous accueillir dans leur boutique.

Une enseigne "Bleu, Blanc, Rouge" qui propose toute une gamme de produits fabriqués en France.

Soucieux de se démarquer et d'offrir de nouvelles perspectives aux porteurs de lunettes, Fabien et Perrine misent sur des marques françaises qui font toute la différence.

Vous trouverez chez votre opticien "Entre Deux Vues" des marques françaises, fabriquées dans le Jura, en Bretagne ou encore en Bourgogne, ou encore à Aix les Bains...

Ils se sont également orientés vers des lunettes soucieuses de l'environnement, éco-durables, écoresponsables et fabriquées en France, avec des lunettes originales en bois fabriquées dans les Vosges, ou encore des lunettes à base de coquillages upcyclés, fabriquées en Bretagne.

Pour le choix de vos verres, encore une fois, ils misent sur des verriers Français, qui vous permettront d'obtenir vos lunettes sous 48 heures la plupart du temps et qui limitent au maximum l'empreinte carbone de la filière.

Prenez le temps de venir voir leurs pépites et trouver lunettes à votre visage.



Opticiens indépendants | Entre-Deux-Vues
05 56 64 30 72

pompignac@entredeuxvues.com

1-3 Avenue de l'Entre-Deux-Mers
33370 Pompignac

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00 -19h00

Du Mardi au Vendredi : 10h00-19h00

Samedi : 10h00-18h30

FC RIVE DROITE 33

REDYNAMISER LE FOOTBALL



Le FC RIVE DROITE 33 est le fruit de la fusion de trois clubs emblématiques de la Rive Droite : la Ste Jeunesses d'Artigues, le C.A Carignanais et les Coteaux Bordelais, composés des

communes de Bonnetan, Camarsac, Croignon, Fargues-Saint-Hilaire, Pompignac, Salleboeuf et Tresses. Cette nouvelle association a pour vocation de redynamiser le football associatif de cette région.

Depuis 1 an, dans un contexte de mutualisation, le club a pris des décisions judicieuses en regroupant progressivement les communes les plus dynamiques du territoire. Ainsi, le FC RIVE DROITE 33 est en voie de pérenniser ses activités et de s'affirmer sur et en dehors des terrains de la région aquitaine. Le club compte actuellement environ 800 licenciés(e)s, allant de l'école de foot aux vétérans, avec une école de foot féminin en plein essor.

Il est important de noter que le club a récemment accueilli un nouveau président, Thierry Mallo, qui perpétuera le travail effectué par Francis Sicard. Cette transition à la tête du club assure la continuité de ses activités et de son développement. Avec une équipe dirigeante dynamique et un fort engagement envers le football associatif, le FC RIVE DROITE 33 est prêt à écrire de nouvelles pages de succès dans l'histoire du football de la Rive Droite.

Président (Mallo Thierry) : 06 11 80 78 86
Vice-Président (Sicard Francis) : 06 81 49 20 79
RTJ (Verna Frédéric) : 06 31 17 39 63

EKILIBRIO

SPORT SANTÉ

L'association Ekilibrio de Pompignac s'engage dans le projet "Sport sur ordonnance".

Cette mesure nationale est un dispositif permettant aux patients atteints d'une affection de longue durée de se voir prescrire par leur médecin une activité physique adaptée à leur pathologie.

Le sport d'intensité modérée est en effet extrêmement bénéfique dans la guérison et le bien-être des personnes souffrant d'affections chroniques.

L'association Ekilibrio, proposant des séances de gymnastique Pilates depuis 2011 a toujours eu pour vocation d'animer des cours adaptés aux capacités de chaque adhérent.

Valérie Horru, l'animatrice diplômée d'état (BPJEPS), certifiée instructrice "méthode Pilates" et encadrante d'Activités Physiques Adaptées (APA), sera heureuse de vous faire découvrir la méthode Pilates tout en étant à l'écoute de chacune de vos attentes.

N'hésitez pas à parler de l'APA, à votre médecin qui pourra vous confirmer que l'association Ekilibrio saura répondre parfaitement à vos besoins.

Les membres de l'association Ekilibrio espèrent vous rencontrer bientôt dans le cadre de leurs séances bienveillantes et efficaces.

Contact : Mme Annie CAPDEVILLE 05 56 72 84 06 / 07 49 48 07 70

annicapde5@gmail.com

JUDO

NOTRE PROFESSEUR REÇOIT SON 4IÈME DAN !

Vendredi 20 octobre, Maxime Tachon, entraîneur du Judo Club de Pompignac, s'est vu remettre son 4ième Dan au sein de son club d'origine, le Judo Club de Saint-Emilion. Ce grade obtenu après de longs mois d'efforts pour valider les parties techniques et compétition vient reconnaître sa grande technicité. Il lui a été remis par son 1er professeur, Thierry Sarrazin, 6ième Dan, en présence de Guillaume Sevestre, lui aussi 6ième Dan, judoka au grand palmarès dans les katas.



Félicitations à toi Sensei Maxime, tu montres la voie à nos jeunes judokas pompignacais !

LE TEMPS DE VIVRE

LES PROCHAINES ANIMATIONS

Cette année encore le forum des associations fut l'occasion pour le Temps de vivre d'accueillir de nouveaux adhérents souhaitant découvrir les activités du club :

- De 14h à 17h, tous les vendredis durant 6 semaines : cours d'informatique dispensé par l'association Cybernadette.
- Dimanche 19 novembre : Repas des Aînés organisé par la Mairie
- Mardi 28 novembre : Fête du Chapon à la ferme Lafitte à Montgaillard. Visite d'un producteur de pruneaux, dégustation au marché des producteurs puis déjeuner avec animations. Chacun repart avec un chapon.
- Mardi 5 décembre : Cours de danse en ligne (gratuit)
- Jeudi 14 décembre : Repas de Noël du Club animé par DJ

En 2024 :

- Jeudi 11 janvier : Assemblée Générale de l'association
- Jeudi 25 janvier : Goûter des Aînés avec galette (offert par la Mairie)

Retour en images sur cet été



Visite des Cordeliers à St Emilion



Séjour en Alsace

AGENDA

25 ET 26/11 Solid'arts

Exposition SPF Cenon et périphérie – salle Maurice Dejean (voir p.12)

2/12 CHARIVARI DES MÔMES de la CDC « L'histoire de Babar » - 15h - salle Maurice Dejean

7/12 Exposition Art Floral - salle Maurice Dejean

8/12 Conférence « les thérapies géniques » de Caroline BENICHOU organisée par l'Espace Citoyen Pompignacais - 19h30 - salle Maurice Dejean entrée libre, collation offerte



9/12 Ateliers créatifs du GPEP - 14h-18h salle Maurice Dejean

10/12 Bal Lindo Tango 15h/20h - Salle Maurice Déjean

16-17/12 Marché de Noël - samedi 12h-20h et dimanche 10h-18h - salle Maurice Dejean / Parking et Esplanade de l'Entre-deux-Mers

22/12 Chants de Noël avec l'École de musique et le GPEP - à partir de 16h

23/12 Séance cinéma de Noël pour les enfants et goûter – offerts par la mairie – 15h salle Maurice Dejean

3/01 Collecte de sang – EFS – 15h30-19h30 salle Maurice Déjean

6/01 Théâtre des Salinières « Fleur de cactus » - 20h30 - Salle Maurice Déjean

12/01 Conférence « Japon, visite guidée » de Michiyo COUPEAUD organisée par l'Espace Citoyen Pompignacais 19h30 - salle Maurice Dejean entrée libre, collation offerte

13/01 Bourse aux vêtements GPEP 14h-18h - salle Maurice Dejean

14/01 Bal Lindo Tango 15h/20h - Salle Maurice Déjean

20/01 Vœux du maire - 11h - salle Maurice Déjean

21/01 Matinée théâtrale FNCTA - salle Maurice Déjean

3/02 Loto du judo - salle Maurice Déjean

4/02 Vide-grenier basket - 8h-18h - salle Maurice Dejean

9/02 : Théâtre des Salinières « Le dîner de cons » - 20h30 - salle Maurice Déjean

10/02 Atelier figurines – la saga du lancier 15h - Annexe salle Maurice Déjean

10/02 : Conférence « Mythes et légendes : les portes de l'éternité » de Jean-Michel COUVERT organisée par l'Espace Citoyen Pompignacais - 19h30 - salle Maurice Dejean entrée libre, collation offerte

11/02 Matinée théâtrale FNCTA - salle Maurice Déjean

18/02 Bal Lindo Tango 15h/20h - Salle Maurice Déjean



LA CIE DE LA LAURENCE

LE THÉÂTRE FAIT SA RENTRÉE

La Compagnie de la Laurence a repris ses ateliers Théâtre Adultes et Improvisation Adultes ainsi que l'atelier Kids (écoliers de 8 à 11 ans) Il reste quelques places chez les Kids le mardi de 17h à 18h.

Nos manifestations

- matinées théâtrales FNCTA le 21 janvier et 11 février 2024 à 15h30
- notre festival de théâtre d'amateurs Les Pompign'Actes aura lieu quant à lui les 30 et 31 mars, salle des Fêtes Maurice Déjean

Josiane GUILLAUME / Tél. 06 11 75 36 51

mail : ciedelalaurence@gmail.com /Site : ciedelalaurence.com

PALA

RÉSULTATS DU CLUB EN COMPÉTITION

Le 21 octobre dernier, Damien Bonardi et Thibault Vessière ont gagné le tournoi de Bordeaux Lac en mur à gauche. Notre équipe de Pompignac a gagné la 2A série et accédera donc l'année prochaine à la série semi-pro. La finale du tournoi de Libourne en 2ème série qui voyait s'affronter deux équipes de Pompignac : Eric Brouste et Eric Defassiaux ont gagné cette 2ème série contre Pascal Bonardi et Olivier Gavard.



LES ATELIERS DU KAOLIN

PEINTURE SUR PORCELAINE

(seront présents au marché de Noël)

Tout comme un peintre et sa toile, nous partons d'une pièce blanche que nous décorons à la main. Les objets ainsi peints sont utilitaires ou décoratifs, puis sont ensuite cuits une ou plusieurs fois suivant le décor et la couleur, à très haute température (entre 760 et 830°) Nous pouvons réaliser et personnaliser sur demande (prénom par exemple sur une assiette bébé, date pour un anniversaire...)



CINÉMA

Toute la programmation du cinéma de Pompignac ANAMORPHOSE en ligne sur le site de la commune www.pompignac.fr, sur Facebook et sur PanneauPocket.



Bulletin d'information
Directrice de la publication : Céline Deligny-Estovert

Conception-rédaction :
Laura Coste
www.lauracoste.fr

Imprimé à 1 600 exemplaires par Sud-Ouest Numérique

Mairie de Pompignac
23, avenue de la mairie
33370 Pompignac
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr
www.pompignac.fr

[f @communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

crédits : freepik

SOLID'ARTS

EXPOSITION SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DE CENON ET SA PÉRIPHÉRIE

Une quinzaine d'artistes bénévoles ou sympathisants du SPF (Cenon et sa périphérie) vont exposer leurs œuvres salle Déjean les 25 et 26 novembre, venez discuter avec eux, admirer leur technique: Aquarelles, Bijoux, Boutis, Broderie, Peinture en 3D, Sculptures, Tableaux abstraits ou animaliers. Entrée gratuite, animations musicales le 25 novembre à 16h suivies d'une tombola: vente de tickets au profit du SPF et vernissage à 18h.



IMPRIM'VERT®

